

Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 9 décembre 2014

Le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 7 novembre 2014, s'est réuni le 9 décembre 2014 à 14h au Château de Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur Roger GARDES Président.

Assistaient à la réunion : Mesdames MANSANA ROCHE (1 voix), MOLLON (1 voix) et Messieurs DELCROS (1 voix), GARDES (1 voix), GAY (1 voix), LASCAUX (1voix), MARION (1 voix +1 pouvoir Boyer), MAISONNEUVE (1 voix +1 pourvoir Chevalyre).

Monsieur GAY assurant le secrétariat

AFFAIRE

A AVIS

A.2014.006 Avis sur le projet de carrière Les Aveix Egliseneuve d'Entraigues

RAPPORT

La préfecture du Puy-de-Dôme sollicite l'avis du syndicat mixte du parc des volcans d'Auvergne sur un projet de renouvellement et d'extension de la carrière de basalte située au lieu-dit Les Aveix sur la commune d'Egliseneuve d'Entraigues. Les services techniques ont analysé ce dossier et se sont rendus sur le site en présence du carrier le 21 novembre dernier. Une note technique interne a été produite sur cette analyse. Notre analyse a porté principalement sur les points suivants :

1. Les enjeux environnementaux locaux :
2. Les zones humides et les tourbières
3. Le projet de réhabilitation du site
4. Les études préalables
5. La prise en compte de la gestion des eaux
6. La restauration du site
7. Valorisation du site
8. Compatibilité avec la Charte du Parc 2013 2025

Conclusions de la note technique :

Compléter ou préciser certains points des études préalables :

- La notion de corridors écologiques doit être élargie à l'ensemble des habitats naturels et aux fonctions liées,

Risque hydrogéologique et l'impact sur les tourbières

- Précaution à prendre sur les écoulements d'eaux superficielles et souterraines après les tirs de mines, risque de fracturation des orgues et de déviation des ruissellements d'un BV à l'autre, assèchement des ZH et tourbières de surface à terme ?

Une **espèce protégée** sur le site directement impactée, (crapaud calamite mais qui peut d'ores et déjà se retirer dans des habitats très favorables.

Intégration paysagère

- Le maintien d'un ourlet massif masque la vue du site depuis le nord (massif du Sancy)
- Le réaménagement progressif au fil de l'exploitation du site contribue à cette intégration,,

Remise en état du site

- L'origine, la nature des inertes, sont principalement locales (nous souhaiterions que se soit exclusif compte tenu de la nature du réaménagement programmé (agriculture, pâture et biodiversité)
- Prévoir un système de refus et de recyclage des inertes contaminés par des espèces végétales exotiques invasives avec placement en décharges contrôlées et/ou par destruction totale. La qualité des inertes réceptionnés devra être exemplaire et triée.
- La restauration du site est bien envisagée au fur et à mesure de l'exploitation par tranches successives

Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne

Reconversion en terrain agricole (prairie de montagne) et espace « naturel » favorable à l'expression de la biodiversité locale.

L'entreprise n'a pas encore prévu ce volet technique concrètement. Nous lui suggérons de se baser sur des espèces locales issues de collectes de fond de grange ou directement sur les prairies limitrophes du site appartenant à l'agriculteur afin de faciliter une reprise plus rapide et mieux adaptées au contexte local. Elle pourrait solliciter l'aide du Parc à ce sujet le moment venu.

L'avis définitif sera transmis lors de l'enquête publique.

➤➤➤ **En fonction de la nature et de la qualité du projet proposé et des remarques émises, il vous est proposé d'émettre un avis favorable sous réserve de la transmission rapide des éléments complémentaires demandés aux pétitionnaires sur ce dossier de demande de renouvellement et d'extension de la carrière des Aveix, à Egliseneuve d'Entraigues.**

DELIBERATION

Le Bureau émet un avis favorable sous réserve de la transmission rapide des éléments complémentaires demandés aux pétitionnaires sur ce dossier de demande de renouvellement et d'extension de la carrière des Aveix, à Egliseneuve d'Entraigues.

Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme
Montlosier, le 9 décembre 2014
LE PRESIDENT

Roger GARDES

R. 

Acte certifié exécutoire compte tenu
de sa réception à la Préfecture le
et de sa publication le

19 DEC. 2014

31 DEC. 2014

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME LE

19 DEC. 2014

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ